



Présents	Philippe Pitz (Président), Chantal Frédérix, France Loly (Secrétaire), Marcel Schoonbroodt, Mickaël Marlet, René Guillaume (représentant CPA).
Absent	Michel Léonard excusé

1 Rapport de la réunion

Le rapport de la réunion du 27-11-2023 est accepté, sans remarque, à l'unanimité.

La commission avale les forfaits prononcés par le secrétariat.

La commission avale les propositions de transactions.

2 Dossier 23/24 028 : Fraiture FS (1914)- Blue Pearl Hamoir (7331) du 17/11/2023 division 3D (LIP3D053)

Convoqués :

Stassin Tristan - arbitre de la rencontre - Excusé

Humblet Denis - 28/07/1998 - 846843 - Blue Pearl Hamoir (7331) -

Objet : Art. A. 2. 2.1 Insultes et grossièretés - Absent non excusé

Hamès Gauthier - 08/12/2000 - 753188 - Blue Pearl Hamoir (7331) -

Objet : Art. B.8.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet
- présent

Cornet Marc - 22/06/1957 - 803202 - Fraiture FS (1914) – Excusé

Délégué au terrain - Fraiture FS (1914) - Témoin

Objet :

Entendu : Hamès Gauthier - 08/12/2000 - 753188 - Blue Pearl Hamoir (7331)

Déclare : Qu' il n'est pas complètement d' accord avec le rapport de l'arbitre.

A refusé de serrer la main de l'équipe adverse, quand il a été rechercher ses affaires sur le banc à ce moment un adversaire a fait une remarque et Mr Hamés l'a poussé et est parti à la douche.

Attendu que l'arbitre de la rencontre confirme son rapport par mail.

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont été de nature à confirmer le fait reproché ;



La commission décide :

Humblet Denis - 28/07/1998 - 846843 - Blue Pearl Hamoir (7331),

est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. A. 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Hamès Gauthier - 08/12/2000 - 753188 - Blue Pearl Hamoir (7331),

est suspendu du 15/01/2024 au 28/01/2024

Objet : art. b 8.1 poussée légère (hors action de jeu).

Frais de dossier : 12,50€ - Blue Pearl Hamoir (7331)

Amendes : 7.50€ € art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine)
– Blue Pearl Hamoir (7331).

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance – 12.5€ -

Blue Pearl Hamoir (7331).

3 Dossier 23/24 029 : MF Theux (7429)- JS Grivegnée U Smile B
(2497) du 17/11/2023 division 3D (LIP3D055) arrêté

Convoqués :

Bosquelle Dimitri - arbitre de la rencontre - présent

Onder Yassin - 30/05/1991 - 791673 - MF Theux (7429) – absent non excusé

Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. A.7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Paquay Jeremy - 25/06/1988 - 755372 - MF Theux (7429) – absent non excusé

Objet : Art. A.7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Cakir Yavuz - 17/04/1986 - 857268 - MF Theux (7429) - présent

Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés



Canalès Moreno Miguel - 14/11/1985 - 750992 - MF Theux (7429) - absent non excusé

Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Tahri Colacio Youssef - 25/07/2000 - 821204 - JS Grivegnée U Smile (2497) - Capitaine visiteur – Témoin- absent non excusé

Objet : Match arrêté

Entendu : Cakir Yavuz - 17/04/1986 - 857268 - MF Theux (7429),

déclare avoir dit à l'arbitre : « tu as niqué le match », mais dit ne pas avoir insulté dans sa langue d'origine, il a été s'excuser fin du match pour son équipe.

Mr Cakir Yavuz dit que le comportement de Mr Onder est non défendable.

Confirme que Jeremy Paquai en donnant le ballon a bien tapé contre la poitrine.

Tous les joueurs étaient sous pression, il y avait une tension et beaucoup d'insultes pendant le match.

Attendu que l'arbitre de la rencontre confirme son rapport.

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont été de nature à confirmer le fait reproché ;

La commission décide : Score du match : 0-5 forfait (sportif)

Onder Yassin - 30/05/1991 - 791673 - MF Theux (7429) –

est suspendu du 15/01/2024 au 14/07/2024

Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. A.7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Paquay Jeremy - 25/06/1988 - 755372 - MF Theux (7429) – est suspendu du 15/01/2024 au 14/07/2024

Objet : Art. A.7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Cakir Yavuz - 17/04/1986 - 857268 - MF Theux (7429) - est suspendu du 15/01/2024 au 04/02/2024



Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Canalès Moreno Miguel - 14/11/1985 - 750992 - MF Theux (7429) - est suspendu du 15/01/2024 au 04/02/2024

Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amendes : 145€ art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine) – MF Theux (7429).

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance – 37.5€ - MF Theux (7429).

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance – 12.5€ - JS Grivegnée U Smile (2497).

Frais de dossier : 12.5€ - MF Theux (7429)

Frais de déplacement de l'arbitre : 20€ - MF Theux (7429)

4 Dossier 23/24 030 : United Chênée (4079)- MF Theux (7429) du 22/12/2023 division 3 D (LIP3D117) arrêté

Convoqués :

Cornet François - arbitre de la rencontre - présent

Bosquelle Michel - arbitre officiel – témoin - présent

Florence Mickaël - 03/11/1999 - 861453 - MF Theux (7429) - absent non excusé

Objet : Art. A.1. Critiques et/ou attitude désagréable

Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. A.2.2 Insultes à caractère discriminatoire (race, langue, nationalité, religion ou autre)

Objet : Art. A.7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Onder Yassin - 30/05/1991 - 791673 - MF Theux (7429) – absent non excusé



Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. D.3. Refus de quitter la salle après exclusion

Canalès Moreno Miguel - 14/11/1985 - 750992 - MF Theux (7429) – absent non excusé

Objet : Art.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Gaupin Marc - 16/07/1961 - 752743 - United Chênée (4079) - Délégué au terrain – témoin présent

Cakir Yavuz - 17/04/1986 – 857268 - MF Theux (7429) - présent

Capitaine visiteur - Témoin

Entendus :

Bosquelle Michel - arbitre officiel – témoin, déclare : confirme les dires de Mr Cornet et que Mr cornet a été insulté plusieurs fois de malhonnête après le match dans le couloir à sa sortie du vestiaire par Mr Florence.

Gaupin Marc - 16/07/1961 - 752743 - United Chênée (4079),

déclare avoir entendu des insultes , les joueurs étaient prévenus de ne pas faire des histoires suite aux dires entendus sur MF Theux 3 semaines avant.

Cakir Yavuz - 17/04/1986 – 857268 - MF Theux (7429), confirme qu'il y a eu des insultes et que Mr Onder ne rentrait pas au vestiaire qu'il attendait devant la porte avec sa vareuse et son sac sur le dos, Mr Cakir a dû le pousser hors de la salle.

Attendu que l'arbitre de la rencontre confirme son rapport et ajoute que Mr Florence Michael lui a dit « dommage que vous êtes vieux ça ne se serait pas passé comme ça ».

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont été de nature à confirmer les faits reprochés ;

La commission décide : Score du match : 5-0 (forfait sportif)

Florence Mickaël - 03/11/1999 - 861453 - MF Theux (7429) -

est suspendu du 15/01/2024 au 27/12/2024

Objet : Art. A.1. Critiques et/ou attitude désagréable



Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. A.2.2 Insultes à caractère discriminatoire (race, langue, nationalité, religion ou autre)

Objet : Art. A.7.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Onder Yassin - 30/05/1991 - 791673 - MF Theux (7429) -

est suspendu du 15/01/2024 au 18/02/2024

Objet : Art. A.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. D.3. Refus de quitter la salle après exclusion

Canalès Moreno Miguel - 14/11/1985 - 750992 - MF Theux (7429) –

est suspendu du 05/02/2024 au 25/02/2024

Objet : Art.2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amendes : 122.50€ art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine) – MF Theux (7429).

240.8 Absence non valablement excusée devant une instance – 37.5€ -

MF Theux (7429).

Frais de déplacement des arbitres : 36€ - MF Theux (7429)

Frais de dossier : 12,50€ - MF Theux (7429)

Dossier 23/24 031 : MFC Sougné (5749) - Lercara Jemeppe (3029) du 01/12/2023 division 3F (LIP3F069) arrêté

Convoqués :

Piccirilli Umberto - arbitre de la rencontre - Présent

Hermans Axelle - 31/08/2000 - 861349 - MFC Sougné B (5749) -

déléguée au terrain – témoin - présente

Lemaire-Majean Yannick - 28/04/1998 - Lercara Jemeppe (3029) -

Capitaine visiteur – Témoin- Présent



Objet : Match arrêté

Entendus :

Hermans Axelle - 31/08/2000 - 861349 - MFC Sougné B (5749),

confirme le rapport de l'arbitre.

Lemaire-Majeau Yannick - 28/04/1998 - Lercara Jemeppe (3029), confirme le rapport de l'arbitre.

Attendu que l'arbitre de la rencontre confirme son rapport.

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont été de nature à confirmer les faits reprochés ;

La commission décide : match à rejouer dans les 2 mois.

Le secrétaire écrira au deux clubs.

Frais d'arbitre : 28€ à charge de la province

Loly France sort de séance

Marlet Mickaël sort de séance

5 Dossier 23/24 032 : Onu Seraing B (7366)- MF Theux (7429) du 01/12/2023 division vétérans 1 B (LIV1B064)

Convoqués : Thomas Yves - arbitre de la rencontre – présent

Sanfilippo Sébastien - 25/07/1976 - 858427 - Onu Seraing FS B (7366) - présent

Objet : Art. À 8.3 Tentative de voie de fait, envoi du ballon ou autre objet

Objet : Art. À 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. B 6. Menaces, intimidation ...

Rizzi Antonio - 06/09/1971 - 755944 - Onu Seraing FS B (7366) - présent

Objet : Art. B 2. Faute brutale et/ou dangereuse



Objet : Art. À 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. À 4. Menaces, intimidation ...

Cutaia Salvatore - 21/04/1982 - 857305 - Onu Seraing FS B (7366) - présent

Objet : Art. À 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. À 4. Menaces, intimidation ...

Objet : Art. À 7.4 Voie de fait (coup effectif)

Dion Eric - 08/04/1971 - 788173- Onu Seraing FS B (7366) - présent

Capitaine visité - Témoin

Blaise Sébastien - 09/05/1983 - 855800 - MF Theux (7429) - présent

Capitaine visiteur - Témoin

Entendus :

Sanfilippo Sébastien - 25/07/1976 - 858427 - Onu Seraing FS B (7366),

reconnaît avoir donné le coup de coude suite à une insulte reçue du joueur adverse.

Rizzi Antonio - 06/09/1971 - 755944 - Onu Seraing FS B (7366),

déclare : avoir insulté l'arbitre , nie avoir taclé le joueur et confirme que ce sont ses joueurs qui sont rentrés au vestiaire et non pas l'arbitre qui a arrêté le match.

Cutaia Salvatore - 21/04/1982 - 857305 - Onu Seraing FS B (7366),

déclare : qu'il y a eu penalty et qu'il l'a arrêté et qu'il n'y avait pas goal.

Reconnais avoir insulté l'arbitre .

Reconnais avoir touché l'arbitre, mais au niveau de l'épaule.

Dis que l'arbitre n'a pas été juste quand il a donné des cartes et qu'il a été le trouver au vestiaire et lui a redemandé son argent.

Dion Eric - 08/04/1971 - 788173- Onu Seraing FS B (7366),

déclare : confirme les dires de ses coéquipiers et dit avoir reçu un appel de l'arbitre avec des menaces.

Blaise Sébastien - 09/05/1983 - 855800 - MF Theux (7429),



déclare : confirme le coup et l'insulte reçue, pas de tacle volontaire, mais dit qu'il a glissé.

Discussion tendue entre l'arbitre et le gardien

Attendu que l'arbitre de la rencontre confirme son rapport

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont été de nature à confirmer les faits reprochés ;

La commission décide : Score du match : 0-5 (forfait sportif)

Sanfilippo Sébastien - 25/07/1976 - 858427 - Onu Seraing FS B (7366) –

est suspendu du 15/01/2024 au 04/02/2024

Objet : Art. À 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Rizzi Antonio - 06/09/1971 - 755944 - Onu Seraing FS B (7366) –

est suspendu du 15/01/2024 au 25/02/2024

Objet : Art. B 2. Faute brutale et/ou dangereuse

Objet : Art. À 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. À 4. Menaces, intimidation ...

Cutaia Salvatore - 21/04/1982 - 857305 - Onu Seraing FS B (7366) -

est suspendu depuis le 05/12/2023 jusqu'au 04/12/2024

Objet : Art. À 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. À 4. Menaces, intimidation ...

Objet : Art. À 7.4 Voie de fait (coup effectif)

Amendes : 152.50€ art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine) – Onu Seraing B (7366).

Frais de déplacement de l'arbitre : 24€ - Onu Seraing FS B (7366)

Frais de dossier : 12,50€ - ONU Seraing FS B (7366)

Frais de recommandés : 40€ - ONU Seraing FS B (7366)



Loly France rentre en séance

Marlet Mickaël rentre en séance

6 Dossier 23/24 033 : Lercara Jemeppe (3029)- Olympic Herstal (5741) du 22/12/2023 division 3F (LIP3F113)

Convoqué :

Thomas Yves - arbitre de la rencontre - présent

Lemaire-Majeau Yannick - 28/04/1998 - 754157 - Lercara Jemeppe (3029) - présent
Objet : art. À 7.4 Voie de fait (coup effectif)

Nicosia David - 02/03/1995 - 856796 - Lercara Jemeppe (3029) - présent
Objet : Art. À 7.4 Voie de fait (coup effectif)

Bongard Morgane - 27/04/2002 - 872258 - Lercara Jemeppe (3029) – présente

Déléguée au terrain – témoin

Leenders Alain - 18/06/1981 - 863534 - Olympic Herstal (5741) - présent
Capitaine visiteur – Témoin

Entendus :

Lemaire-Majeau Yannick - 28/04/1998 - 754157 - Lercara Jemeppe (3029),
déclare : d'accord pour la première partie du rapport, il a essayé d'interpeller
plusieurs fois l'arbitre au sujet des rentrées, car l'arbitre ne comptait pas de la
même façon pour les deux équipes.

Mr Lemaire-Majeau reconnaît avoir voulu attraper la carte rouge dans
l'énervement et non avoir taper la main de l'arbitre.

Nicosia David - 02/03/1995 - 856796 - Lercara Jemeppe (3029) -

nie avoir donné un coup de pied. Confirme l'échauffourée devant le vestiaire de
l'arbitre.

Bongard Morgane - 27/04/2002 - 872258 - Lercara Jemeppe (3029)

confirme les dire de Mr Lemaire-Majeau et dit ne pas avoir vu Mr Nicosia
donne un coup à l'arbitre.



Leenders Alain - 18/06/1981 - 863534 - Olympic Herstal (5741)

Déclare avoir vu l'altercation entre l'arbitre et le gardien. Entendu des insultes, il ne peut pas confirmer le coup donné à l'arbitre, mais dit qu'il y a eu quelque chose, car l'arbitre a bougé de sa place initiale.

Attendu que l'arbitre de la rencontre confirme son rapport.

Attendu qu'il ressort de l'instruction d'audience que des éléments ont été de nature à confirmer les faits reprochés ;

La commission décide :

Lemaire-Majean Yannick - 28/04/1998 - 754157 - Lercara Jemeppe (3029) –
est suspendu 15/01/2024 au 30/06/2024

Objet : Art. À 7.3 tentatives de Voie de fait,

Nicosia David - 02/03/1995 - 856796 - Lercara Jemeppe (3029) -
est suspendu 15/01/2024 au 25/02/2024

Objet : Art. À 7.3 tentatives de Voie de fait

Amendes : 75€ art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine) –
Lercara Jemeppe (3029).

Frais de dossier : 12,5€ - Lercara Jemeppe (3029)

Frais de déplacement de l'arbitre : 24€ - Lercara Jemeppe (3029)

7 Transactions

Dossier 23/24 034 : FC Albania Wanze (7423) - MFC Golden Ougrée (5898) du 13/11/2023 division 2C (LIP2C056)

Brasseur Ludovic - 21/09/1987 - 862068 - FC Albania Wanze (7423)
est suspendu du 15/01/2024 au 25/02/2024



Objet : Art. B. 4. 4.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. À 4. Menaces, intimidation ...

Amende : 15€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine)

FC Albania Wanze (7423)

Frais de dossier : 12,5€ - FC Albania Wanze (7423)

Dossier 23/24 035 : Fantasy Oreye (5708) - Celtic Juprelle (3855)

du 13/11/2023 division 2C (LIP2C050)

Olivier Jérôme - 04/08/1993 - 849517 - Fantasy Oreye (5708)

est suspendu du 15/01/2024 au 04/02/2024

Objet : Art. A. 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 12,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Fantasy Oreye
(5708)

Frais de dossier : 12,5€ - Fantasy Oreye (5708)

Dossier 23/24 036 : Fraiture FS B (1914) - MJ Kinkempois Liège (7330)

du 17/11/2023 division 4C (LIP4C150)

Lamy Julien - 17/01/1992 - 753974 - Fraiture FS B (1914)

est suspendu du 15/01/2024 au 25/02/2024

Objet : Art. A. 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Objet : Art. A.3. Geste(s) déplacé(s), attitude(s) déplacée(s),
provocation active ...

50€ Attitude sur terrain - Fraiture FS B (1914)



50€ Attitude sur terrain adverse - MJ Kinkempois (7330)

Amende : 15€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine)

Fraiture FS B (1914)

Frais de dossier : 12,5€ - Fraiture FS B (1914)

Dossier 23/24 037 : Torpedo Henri-Chapelle (3426) - Dolphins La Calamine (3312) du 17/11/2023 division 4C (LIP4C150)

Pirnay Maxime - 22/07/1992 - 803832 - Torpedo Henri-Chapelle (3426) est suspendu du 15/01/2024 au 25/02/2024

Objet : Art. A.1. Critiques et/ou attitude désagréable

Objet : Art. A.2.2 Insultes à caractère discriminatoire (race, langue, nationalité, religion ou autre)

Amende : 15€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine)

Torpedo Henri-Chapelle (3426)

Frais de dossier : 12,5€ - Torpedo Henri-Chapelle (3426)

Dossier 23/24 038 : Copains d'abord Liège (3471) - MFC Le Beyne G (4083) du 20/11/2023 division 4C (LIP4C063)

Vandeburie Julien - 23/06/1980 - 792988 - Copains d'abord Liège (3471) est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Padoan François - 26/10/1967 - 791849 - MFC Le Beyne (4083)

est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024



Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Copains d'abord Liège (3471)

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - MFC Le Beyne (4083)

Frais de dossier : 12,5€ - Copains d'abord Liège (3471)

Frais de dossier : 12,5€ - MFC Le Beyne (4083)

Dossier 23/24 039 : STN SK Liège (7597) - Sultan Seraing (2523)
du 22/11/2023 division 4B (LIP4B062)

Aksoy Emre - 21/12/1993 - 871125 - STN SK Liège (7597)

est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - STN SK Liège (7597)

Frais de dossier : 12,5€ - STN SK Liège (7597)

Dossier 23/24 040 : Karadag Seraing (5729) - Athlétic Bomal (5482)
du 24/11/2023 division 2B (LIP2B063)

Alay Mikail - 09/06/1993 - 816327 - Karadag Seraing (5729)

est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024



Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Karadag Seraing (5729)

Frais de dossier : 12,5€ - Karadag Seraing (5729)

Dossier 23/24 041 : MFC Le Beyne F (4083) - MF BDB Fléron B (7541)
du 24/11/2023 division 4D (LIP4D057)

Ganci Simon - 15/02/2000 - 874193 - MF BDB Fléron B (7541)

est suspendu du 15/01/2024 au 25/02/2024

Objet : Art. A.4. Menaces, intimidation..

Amende : 15€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine) MF
BDB Fléron (7541)

Frais de dossier : 12,5€ - MF BDB Fléron (7541)

Dossier 23/24 042 : U Meuble Neupré (6048) - MF Schröder Ans
(1397) du 24/11/2023 division 1 (LIP1057)

Pessotto Guillaume - 11/01/1993 - 803708 - U Meuble Neupré (6048)

est suspendu du 15/01/2024 au 28/01/2024

Objet : Art. A.1. Critiques et/ou attitude désagréable

Amende : 12,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - U Meuble Neupré
(6048)

Frais de dossier : 12,5€ - U Meuble Neupré (6048)



Dossier 23/24 043 : Team GSI Verviers (2932) - Renaissance Theux (7591) du 24/11/2023 division 4A (LIP4A057)

Schillings Martin - 24/03/1998 - 865421 - Team GSI Verviers (2932)

est suspendu du 15/01/2024 au 04/02/2024

Objet : Art. A. 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 12,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Team GSI Verviers (2932)

Frais de dossier : 12,5€ - Team GSI Verviers (2932)

Speder Jeffrey - 09/04/1990 - 873716 - Renaissance Theux (7591)

est suspendu du 15/01/2024 au 11/02/2024

Objet : Art. A.2.2 Insultes à caractère discriminatoire (race, langue, nationalité, religion ou autre)

Amende : 12,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Renaissance Theux (7591)

Frais de dossier : 12,5€ - Renaissance Theux (7591)

Dossier 23/24 044 : TP 21 Herbesthal (7462) - Cosmos Stavelot B (2918) du 24/11/2023 - division 3A (LIP3A063)

Duveau Raphaël - 05/03/1999 - 832598 - TP 21 Herbesthal (7462)

Exclusion jugée suffisante

Frais de dossier : 12,5€ - TP 21 Herbesthal (7462)



Dossier 23/24 045 : G. Burenville (5231) - Celta Bressoux (7587)
du 28/11/2023 division 4D (LIP4D067)

Louis Vincent - 29/09/1978 - 871987 - G. Burenville (5231)
est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - G. Burenville (5231)

Frais de dossier : 12,5€ - G. Burenville (5231)

Errougui Fadel - 12/11/2002 - 871102 - Celta Bressoux CF (7587)
est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Celta Bressoux CF (7587)

Frais de dossier : 12,5€ - Celta Bressoux CF (7587)

Dossier 23/24 046 : MF Lucana Liège (3128) - RE Sart Timan (7250)
du 29/11/2023 division 2B (LIP2B064)

Toussaint Louis - 12/02/1999 - 842558 - RE Sart Tilman (7250)
est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.



Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - RE Sart Tilman (7250)

Frais de dossier : 12,5€ - RE Sart Tilman (7250)

Dossier 23/24 047 : Onu Seraing FS B (7366) - MF Theux (7429)

du 01/12/2023 division vétérans 1B (LIV1B064)

Blaise Sébastien - 09/05/1983 - 855800 - MF Theux (7429)

est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - MF Theux (7429)

Frais de dossier : 12,5€ - MF Theux (7429)

Dossier 23/24 048 : MFC Bassenge (7343) - Génération Liège (5662)

du 04/12/2023 division 3E (LIP3E077)

Bovy Kevin - 09/09/1983 - 842200 - Génération Liège (5662)

est suspendu du 15/01/2024 au 25/02/2024

Objet : Art . B 2. Faute brutale et/ou dangereuse

Objet : Art. À 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 15€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP (2,5€/semaine)

Génération Liège (5662)

Frais de dossier : 12,5€ - Génération Liège (5662)



Dossier 23/24 049 : OSP Villers (4560) - MF Liège Hélécine (7255)
du 08/12/2023 division 3B (LIP3B077)

Docquier Christophe - 14/11/1988 - 860970 - MF Liège Hélécine
(7255) est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou
administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - MF Liège Hélécine
(7255)

Frais de dossier : 12,5€ - MF Liège Hélécine (7255)

Dossier 23/24 050 : Fraiture FS B (1914) - Cosa Nostra Liège (7245)
du 15/12/2023 division 4C (LIP4C073)

Guerrini Michaël - 01/04/1981 - 866682 - Cosa Nostra Liège (7245)

Exclusion jugée suffisante

Frais de dossier : 12,5€ - Cosa Nostra Liège (7245)

Dossier 23/24 051 : MFC Spurs Vaux (7030) - Fléron 46 (7557)

du 15/12/2023 coupe Roger Vrijens (LICPPRM098)

Adams Arnaud - 01/04/1999 - 866839 - Fléron 46 (7557)

est suspendu du 15/01/2024 au 04/02/2024

Amende : 12,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Fléron 46 (7557)

Frais de dossier : 12,5€ - Fléron 46 (7557)

Dossier 23/24 052 : MF Aubel B (1659) - MFG Kelmis (3209)

Du 22/12/2023 division 4A (LIP4A115)

Diden Robin - 08/06/1994 - 752080 - MFG Kelmis (3209)

est suspendu du 15/01/2024 au 21/01/2024

Objet : Art. D.1. Ne pas remplir volontairement une tâche officielle ou administrative.

Amende : 2,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - MFG Kelmis (3209)

Frais de dossier : 12,5€ - MFG Kelmis (3209)

Dossier 23/24 053 : Tottheuxnham (6478) - Citizens Cheratte (7373)

du 22/12/2023 division 2A (LIP2A114)

Schmitz Florian - 20/03/1996 - 756220 - Tottheuxnham (6478)

est suspendu du 15/01/2024 au 28/01/2023

Objet : Art. A. 2. 2.1 Insultes et grossièretés

Amende : 12,5€ art. 242.3 Dossier jugé par la CSP - Tottheuxnham (6478)

Frais de dossier : 12,5€ - Tottheuxnham (6478)

France LOLY
Secrétaire de la
commission sportive

